



Rapport annuel

À propos de ce rapport

Le présent rapport couvre les activités menées par l'OMC en 2021 et au début de 2022. Les événements marquants survenus depuis lors, tels que la guerre en Ukraine et l'évolution de la situation de la COVID-19, font l'objet de publications distinctes publiées en 2022 :



Le rapport débute par un message de la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala dans lequel elle livre ses réflexions sur les enjeux actuels du commerce mondial (à la fin de juin 2022) et le rôle joué par l'OMC pour aider le monde à y faire face. Elle revient aussi sur le succès de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC.

Le présent rapport devait initialement être publié à la fin du mois de mai 2022. Toutefois, suite au report de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM12) en décembre 2021 en raison de la COVID-19, il a été décidé de reporter la publication après la CM12 reprogrammée, qui s'est tenue du 12 au 17 juin 2022. Un chapitre additionnel donne un aperçu de la Conférence, qui a abouti à l'adoption d'une série de décisions sans précédent qui constituent l'« ensemble de résultats de Genève ». Un compte rendu plus détaillé de la CM12 figurera dans le rapport de l'année prochaine.

Les renseignements les plus récents sur les activités de l'OMC sont disponibles sur le site Web de l'OMC à l'adresse suivante : www.wto.org

Qui nous sommes

L'Organisation mondiale du commerce s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Sa principale fonction est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges.



Rapport annuel

1 2

Table des matières



Introduction	4
Message de la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala	6
Points saillants de la première année du mandat de la DG Okonjo-Iweala	10
Comprendre l'OMC	14
Ce que nous faisons	16
Bref historique	18
Panorama 2021	22
Événements de 2021	24
L'année en bref	26

3 4

La douzième Conférence ministérielle en bref	32
La douzième Conférence ministérielle (CM12) devait initialement se tenir en décembre 2021, mais a été reportée en raison de la COVID-19. La CM12 reprogrammée s'est tenue en juin 2022.	
Les Membres	38
La OMC compte 164 Membres actuellement. Le processus d'adhésion des nouveaux membres favorise leur intégration dans l'économie mondiale.	
Accession à l'OMC	40
Une composition mondiale	44



5

Négociations et discussions commerciales 46

Les règles commerciales ne peuvent pas être modifiées sans l'accord des Membres de l'OMC, qui doivent parvenir à un consensus par la voie de négociations.

6

Mise en œuvre et suivi 78

Les différents conseils et comités de l'OMC veillent à ce que les Accords de l'Organisation soient convenablement mis en œuvre. Les politiques et pratiques commerciales de tous les Membres de l'OMC font l'objet d'un examen périodique.

Gros plan : Impact de la COVID-19 sur le commerce mondial 85

7

Activité en matière de règlement des différends 144

Les Membres de l'OMC peuvent soumettre des différends lorsqu'ils considèrent qu'il est porté atteinte à leurs droits au titre des accords commerciaux. Le règlement des différends relève de la compétence de l'Organe de règlement des différends.

8

Soutien au développement et renforcement des capacités commerciales 152

L'OMC s'efforce d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales et leur accorde des délais plus longs pour mettre en œuvre les accords commerciaux. Des centaines de cours de formation sont organisés chaque année à l'intention des fonctionnaires de ces pays.

9

Communication 174

L'OMC entretient un dialogue régulier avec les milieux d'affaires, les organisations non gouvernementales, les parlementaires, les autres organisations internationales, les médias et le grand public pour renforcer la coopération et faire mieux connaître les questions commerciales.

Gros plan : Forum public 2021 180

10

Secrétariat et budget 206

Le Secrétariat de l'OMC emploie plus de 600 personnes au bénéfice d'un contrat régulier qui coordonnent les activités de l'Organisation. Le budget annuel de l'OMC est financé pour l'essentiel par les contributions des Membres.



1

Introduction

L'objectif général de l'OMC est d'aider ses Membres à mettre le commerce au service du relèvement des niveaux de vie, de la création d'emplois et de l'amélioration des conditions de vie des populations. L'OMC administre le système mondial de règles commerciales et aide les pays en développement à renforcer leur capacité commerciale. Elle offre aussi une enceinte permettant à ses Membres de négocier des accords commerciaux et de régler les problèmes commerciaux qui les opposent.





6

**Message de la Directrice générale
Ngozi Okonjo-Iweala**

10

**Points saillants de
la première année du mandat
de la DG Okonjo-Iweala**

14

Comprendre l'OMC

16

Ce que nous faisons

18

Bref historique



Message de la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala

Le présent rapport annuel sur les travaux menés par l'OMC en 2021 et au début de 2022 paraît un peu plus tard que les éditions précédentes, ce rapport étant généralement publié début juin. Notre douzième Conférence ministérielle étant prévue pour le milieu du mois, après de multiples reports en raison de la pandémie, il n'était pas logique de publier ce rapport, dont une grande partie traite des efforts déployés pour jeter les bases permettant aux Ministres d'obtenir des résultats, quelques jours seulement avant le début de la réunion.

Comme nous le savons maintenant, les Membres de l'OMC, soutenus comme toujours par le Secrétariat, ont fait de la CM12 un succès retentissant. Après près de 6 jours de négociations – dont le point culminant a été un marathon de 48 heures de discussions ininterrompues – les Ministres et les délégués ont adopté un ensemble d'accords multilatéraux qui profiteront aux populations, aux entreprises et à la planète. À l'OMC, on n'avait pas vu d'accords de l'ampleur et de la portée de ce que l'on appelle l'« ensemble de résultats de Genève » depuis le milieu des années 1990.

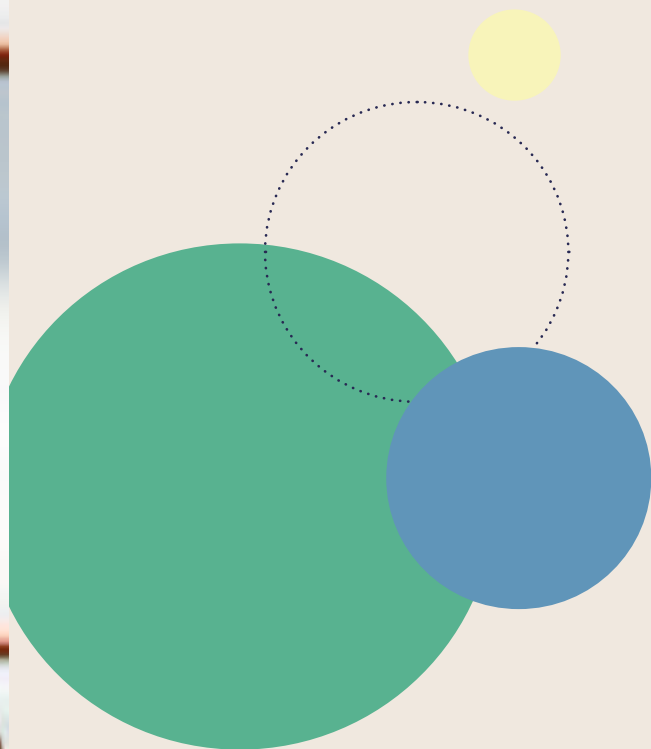
Je suis arrivée à l'OMC parce que j'étais fermement convaincue que le commerce faisait partie de la solution face aux problèmes mondiaux communs, tels que les pandémies et le changement climatique, qui représentent certaines des plus grandes menaces pour notre prospérité future. Le premier jour de mon entrée en fonction en mars de l'année

dernière, j'ai rappelé aux Membres les objectifs fondamentaux de l'OMC, tels qu'ils sont énoncés dans le préambule de notre Accord fondateur de Marrakech : utiliser le commerce comme un moyen de relever le niveau de vie, de créer de meilleurs emplois et de promouvoir le développement durable. Ces objectifs sont fondamentalement axés sur les personnes. Mais si je suis arrivée ici, c'est aussi parce que j'avais le sentiment que l'OMC pouvait potentiellement faire bien plus pour améliorer la vie des personnes dans le monde entier. Aux yeux de beaucoup, l'Organisation était devenue synonyme de dysfonctionnement et d'impasse et non de solutions et de compromis.

La CM12 est la preuve que l'OMC peut produire des résultats. Les Membres ont prouvé qu'ils étaient capables de parvenir à des compromis multilatéraux et de trouver des solutions aux défis actuels, à condition d'en avoir la volonté politique.

Les résultats obtenus à la CM12 renforceront le rôle joué par le commerce pour aider les gens à faire face aux multiples problèmes auxquels nous sommes confrontés – des problèmes économiques et environnementaux et, bien sûr, la pandémie de COVID-19 et la récente crise liée à l'insécurité alimentaire.

L'Accord sur les subventions à la pêche – conclu après près de 21 ans de négociations – n'est que le deuxième nouvel accord conclu par les Membres de l'OMC depuis 1995, et le tout premier accord de l'OMC à placer la durabilité environnementale au cœur de ses

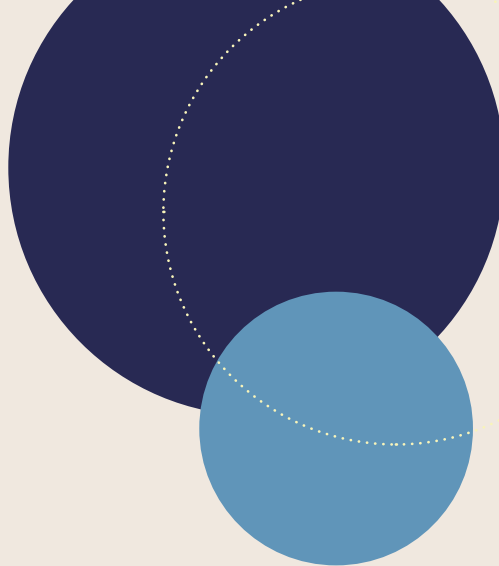


préoccupations. En interdisant les subventions qui contribuent à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, ainsi qu'à la pêche en haute mer et dans les stocks surexploités, l'Accord représente une avancée majeure dans la protection de la santé et de la biodiversité des océans. Il signifie aussi, et c'est important, que les Membres de l'OMC ont rempli le mandat qui leur a été confié dans le cadre de l'Objectif de développement durable 14.6.

Dans le contexte de la pandémie, les chaînes d'approvisionnement transfrontières – souvent accusées d'être à l'origine des pénuries d'approvisionnement – ont en fait favorisé la résilience des approvisionnements. Le commerce a joué un rôle central dans la fabrication et la distribution de vaccins, d'équipements de protection individuelle et d'autres biens essentiels. Entre le premier semestre de 2019 et le premier semestre de 2021, la valeur du commerce mondial de produits médicaux a augmenté de 30%, contre 12% pour le commerce mondial total des marchandises pendant cette période. Les résultats de la CM12 concernant la réponse aux pandémies – un compromis durement obtenu sur la proposition de dérogation aux protections conférée par les droits de

propriété intellectuelle dans le contexte de la lutte contre la COVID-19, ainsi que des engagements à maintenir le commerce transfrontières des fournitures et composants médicaux ouvert et transparent – contribueront à déconcentrer et à diversifier la production de vaccins, et favoriseront un meilleur accès aux fournitures médicales au cours de cette pandémie et lors de la prochaine.

Au niveau macroéconomique, l'expansion de 9,8% des volumes du commerce mondial de marchandises en 2021, soit près du double de la croissance de la production mondiale, a fait de la demande extérieure un moteur essentiel de la croissance pour de nombreux pays. Cela vaut en particulier pour plusieurs pays en développement où la reprise de la demande intérieure a été lente. Le fort rebond des échanges, associé à une réorientation de la consommation induite par la pandémie, des services vers les biens durables faisant l'objet d'échanges importants, a propulsé les volumes du commerce mondial de marchandises à des niveaux sans équivalent depuis le début de 2021. Cependant, les producteurs et les infrastructures logistiques ont eu du mal à répondre à la demande, ce qui a entraîné le blocage des chaînes



Les Membres de l'OMC, soutenus comme toujours par le Secrétariat, ont fait de la CM12 un succès retentissant. Après près de 6 jours de négociations – dont le point culminant a été un marathon de 48 heures de discussions ininterrompues – les Ministres et les délégués ont adopté un ensemble d'accords multilatéraux qui profiteront aux populations, aux entreprises et à la planète.

d'approvisionnement, l'engorgement des ports et des coûts de fret élevés.

La guerre en Ukraine a assombri les perspectives économiques et commerciales mondiales, et vient s'ajouter aux perturbations continues liées à la COVID-19, notamment en Chine. Au printemps dernier, les économistes de l'OMC ont revu à la baisse les projections de croissance du volume du commerce de marchandises en 2022, à 3,0%, contre 4,7% prévus en octobre dernier.

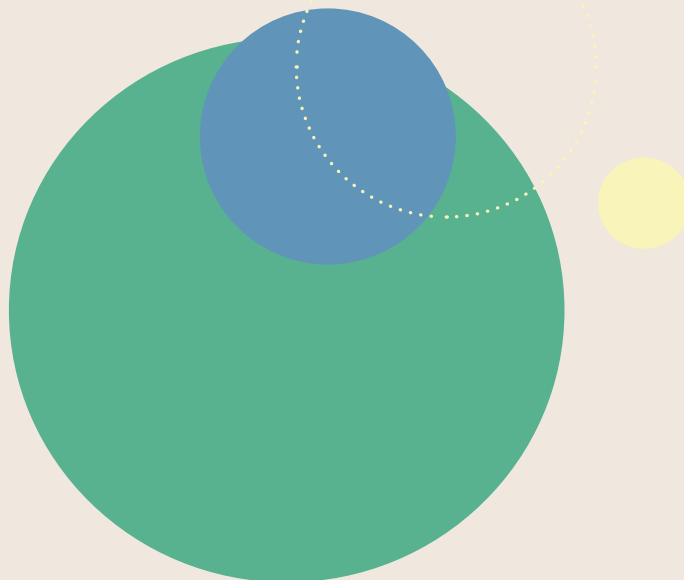
Le commerce mondial de produits alimentaires avait bien résisté à la pandémie, mais a été perturbé par la guerre. Si l'Ukraine et la Russie représentent à elles deux à peine 2% du PIB mondial, elles sont d'importants fournisseurs de denrées alimentaires et d'énergie sur les marchés internationaux. Les prix de ces deux types de produits, déjà élevés par rapport aux valeurs historiques, ont grimpé en flèche depuis le début de la guerre fin février. Des centaines de millions de personnes dans les économies pauvres sont menacées de famine et de privations. La coopération commerciale sera essentielle pour gérer et atténuer les effets de la guerre sur la sécurité alimentaire, ainsi que la réduction des rendements agricoles due aux conditions météorologiques. C'est pourquoi il est si important que les Membres de l'OMC se soient engagés à la

CM12 à rendre le commerce des produits alimentaires et des intrants agricoles plus prévisible, en reconnaissant les risques liés aux restrictions à l'exportation. Ils sont aussi convenus d'exempter des restrictions à l'exportation les produits alimentaires achetés par le Programme alimentaire mondial à des fins humanitaires, ce qui, selon l'agence des Nations Unies lauréate du prix Nobel, lui permettra d'économiser du temps et de l'argent pour venir en aide à des millions de personnes parmi les plus vulnérables du monde.

Comme le montre clairement le présent rapport annuel, l'OMC s'est efforcée de soutenir le commerce mondial tout au long de la pandémie.

Conformément à notre rôle historique, qui a commencé il y a 75 ans avec la création du système commercial multilatéral, les règles et normes de l'OMC ont aidé les Membres à maintenir pour l'essentiel l'ouverture des marchés internationaux malgré les pressions protectionnistes et les graves perturbations économiques et politiques.

Nous avons travaillé avec les principaux fabricants de vaccins contre la COVID-19 dans le monde entier pour identifier les goulets d'étranglement commerciaux qui entravent



la production et la distribution des vaccins. Nous avons réuni les principaux opérateurs portuaires et acteurs de la logistique pour rechercher des solutions aux problèmes des chaînes d'approvisionnement. Le Secrétariat a continué à faire la lumière sur les politiques commerciales liées à la pandémie, contribuant ainsi à la réduction constante des restrictions à l'exportation.

En décembre 2021, 67 Membres, représentant plus de 90% du commerce mondial des services, ont conclu un accord établissant des paramètres communs pour la réglementation intérieure dans le domaine des services. Cet accord permettra aux entreprises d'économiser jusqu'à 150 milliards de dollars EU par an en réduisant les coûts du commerce.

En outre, les Membres ont continué d'utiliser les comités de l'OMC pour échanger des points de vue, soulever des questions sur leurs politiques respectives et suivre la mise en œuvre des Accords de l'OMC.

Malgré l'impasse persistante concernant l'Organe d'appel, les Membres se sont tournés vers l'OMC pour résoudre les différends, déposant neuf plaintes en 2021, contre cinq en 2020. Les parties à quatre différends sont convenues d'un autre mécanisme pour les appels de rapports finals de groupes spéciaux.

Le travail de formation à l'OMC s'est poursuivi en 2021, entièrement sur une base virtuelle, et 11 700 participants, pour la plupart des fonctionnaires gouvernementaux de pays en développement, ont saisi ces occasions d'améliorer leur compréhension des règles de l'OMC.

Pour ce qui est de l'avenir, j'espère que la CM12 servira de base à la réinvention et à la redynamisation en cours de l'OMC. Il s'agit de faire avancer le processus de réforme de l'OMC que les Membres ont lancé à la CM12 afin de rendre toutes les fonctions essentielles de l'institution – négociation, surveillance et règlement des différends – plus efficaces et efficaces. Il s'agit de trouver des solutions à des problèmes de développement de longue date et de répondre aux préoccupations factuelles concernant l'ensemble des subventions. Il s'agit également de tirer parti de toute la force du commerce et de l'OMC pour accélérer une transition juste, rapide et rentable vers une économie à faible émission de carbone, pour définir de nouvelles règles en matière de commerce numérique et pour accroître les possibilités pour les entreprises détenues par des femmes et les micro, petites et moyennes entreprises d'être intégrées dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Le Secrétariat et moi-même nous réjouissons de pouvoir soutenir les Membres dans leurs efforts pour réinvestir dans le système commercial multilatéral et faire en sorte que l'OMC reste adaptée aux besoins du XXI^e siècle.

DRE NGOZI OKONJO-IWEALA
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Points saillants de la première année du mandat de la DG Okonjo-Iweala



2021

MARS

1^{er} mars : Le jour de son entrée en fonction, la DG appelle les Membres de l'OMC à adopter un « changement d'approche » pour obtenir des résultats.

1^{er} mars : La DG salue l'appel de la société civile en faveur de l'aboutissement des négociations sur les subventions à la pêche.



5 mars : La DG rencontre le personnel de l'OMC pour indiquer ses priorités et répondre aux questions des fonctionnaires du Secrétariat.

15-17 mars : La DG effectue une visite officielle au Nigéria et rencontre le Président Muhammadu Buhari, de hauts fonctionnaires du gouvernement, des femmes entrepreneuses et des représentants des petites entreprises.

31 mars : La DG s'adresse aux Ministres du commerce du G-7.

AVRIL

1^{er} avril : La DG établit l'Unité de la livraison des résultats pour coordonner les efforts visant à obtenir des résultats à la douzième Conférence ministérielle (CM12).

9 avril : La DG assiste aux réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI à Washington, D.C.

14 avril : La DG organise un « sommet sur les vaccins » avec les Membres de l'OMC, les fabricants de vaccins et des organisations internationales afin de lutter contre l'inégalité en matière de vaccins.



16 avril : La DG lance un examen externe du Secrétariat de l'OMC visant à évaluer comment réaliser des gains d'efficacité au sein de l'Organisation.

MAI

4 mai : La DG annonce la nomination de ses quatre Directeurs généraux adjoints : Angela Ellard (États-Unis), Anabel González (Costa Rica), Jean-Marie Paugam (France), Xiangchen Zhang (Chine).

10 mai : La DG rencontre le Premier Ministre italien Mario Draghi et de hauts fonctionnaires du gouvernement à Rome pour discuter de la réponse mondiale à la COVID-19.



18 mai : La DG participe au Sommet sur le financement des économies africaines à Paris, organisé par le Président français Emmanuel Macron.

19 mai : La DG rencontre la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le Président du Conseil européen, Charles Michel, à Bruxelles pour discuter de l'équité vaccinale et du rôle du commerce dans la lutte contre la pandémie.

21 mai : La DG s'adresse aux dirigeants du G-20 au sujet de l'inégalité vaccinale lors du Sommet mondial sur la santé.

31 mai : La DG rencontre le Président du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokayev, pour discuter de la présidence kazakhe de la CM12.

JUIN

1^{er} juin : La DG se joint aux dirigeants du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMS pour demander un investissement de 50 milliards d'USD dans la santé, le commerce et la finance en vue de mettre fin à la pandémie.

7 juin : La DG accueille la Présidente de l'Estonie, Kersti Kaljulaid, à l'OMC.



9 juin : La DG accueille le Chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi, à l'OMC.



12 juin : La DG s'adresse aux dirigeants du G-7 lors d'un sommet organisé par le Royaume-Uni.

JUILLET

6 juillet : La DG prononce un discours d'orientation au Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable.

15 juillet : La DG convoque une réunion des ministres à Genève pour faire avancer les négociations sur la réduction des subventions à la pêche préjudiciables.

21 juillet : La DG participe au dialogue de haut niveau OMS-OMC sur le thème « Accroître la fabrication de vaccins contre la COVID-19 pour favoriser un accès équitable ».

30 juillet : La DG se félicite du lancement du site Web commun d'information sur les vaccins du FMI, de la Banque Mondiale, de l'OMS et de l'OMC, qui contient des renseignements sur l'accès aux vaccins, aux traitements et aux outils de diagnostic liés à la COVID-19.

AOÛT

26 août : La DG rencontre la Directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, à Genève pour discuter de l'équité en matière de vaccins et de la reprise mondiale après la COVID-19.

26 août : La DG rencontre l'ancienne chancelière allemande Angela Merkel et les dirigeants de l'OCDE, du FMI, de la Banque mondiale et de l'OIT à la Chancellerie fédérale à Berlin.



SEPTEMBRE

6 septembre : La DG se joint à d'autres dirigeants mondiaux à Rotterdam pour participer à un dialogue de haut niveau sur le changement climatique.



15 septembre : La DG fait la une du Time Magazine comme étant l'une des personnalités les plus influentes du monde.

20-23 septembre : La DG effectue une visite officielle aux États-Unis pour rencontrer des chefs d'État, de hauts fonctionnaires des États-Unis, des membres du Congrès et des représentants des milieux d'affaires et de groupements professionnels des États-Unis.

21 septembre : La DG assiste à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

22 septembre : La DG se joint à d'autres dirigeants mondiaux lors du Sommet mondial virtuel sur la COVID-19 organisé par le Président des États-Unis, Joe Biden, et axé sur les mesures à prendre pour mettre fin de la pandémie et renforcer la sécurité sanitaire.

22 septembre : La DG rencontre Katherine Tai, Représentante des États-Unis pour les questions commerciales internationales, à Washington DC, pour discuter des résultats potentiels de la CM12.



23 septembre : La DG rencontre le Président de la Sierra Leone, Julius Maada Wonie Bio, pour parler de la préparation de la CM12 et des besoins en matière de renforcement des capacités de son pays.

28 septembre : La DG souhaite la bienvenue aux participants à la séance d'ouverture du Forum public de 2021, à laquelle le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa, prononce un discours d'orientation.

OCTOBRE

4 octobre : La DG participe au Dialogue du Sommet des dirigeants mondiaux dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, organisée à la Barbade.

7 octobre : Lors de la Journée mondiale du coton, la DG rencontre le Premier Ministre du Mali, Choguel Kokalla Maïga, et le Ministre du commerce du Burkina Faso, Harouna Kaboré.

12 octobre : La DG assiste à la réunion des Ministres du commerce du G-20 à Sorrente (Italie).



15 octobre : La DG assiste avec d'autres dirigeants aux réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI à Washington, D.C.

19 octobre : La DG rencontre le Premier Ministre du Royaume-Uni, Boris Johnson, et participe au Sommet mondial de l'investissement à Londres.

20-22 octobre : La DG effectue une visite en Inde et rencontre le Premier Ministre Narendra Modi, des ministres du gouvernement, des chefs d'entreprise, des fabricants de vaccins, des petits entrepreneurs et des groupes d'entraide s'employant à subvenir aux besoins des communautés pauvres.



30-31 octobre : La DG participe à la réunion des dirigeants du G-20 à Rome avec d'autres dirigeants mondiaux.



NOVEMBRE

2 novembre : La DG participe avec d'autres dirigeants mondiaux à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) à Glasgow (Écosse).



22 novembre : La DG se félicite du lancement de l'outil OMC-FMI pour le suivi du commerce des vaccins contre la COVID-19, qui vise à accroître la transparence concernant la circulation transfrontières des vaccins.

24 novembre : La DG reçoit la demande officielle d'accession à l'OMC du Turkménistan.

29 novembre : La DG et le Directeur général de la SFI, Makhtar Diope, conviennent d'étudier les moyens d'améliorer la disponibilité du financement du commerce pour les régions qui en ont besoin.



DÉCEMBRE

2 décembre : Après le report de la CM12, la DG demande instamment aux Membres de redoubler d'efforts pour parvenir à un consensus sur la réponse de l'OMC à la pandémie, la réduction des subventions à la pêche préjudiciables, l'agriculture et la réforme de l'OMC.

2 décembre : La DG est désignée comme l'une des 25 femmes les plus influentes de 2021 par le Financial Times.

2 décembre : La DG se félicite de l'aboutissement des négociations sur la réglementation intérieure dans le domaine des services, dont l'objectif est de réduire les formalités administratives pour faciliter le commerce des services à l'échelle mondiale.



6 décembre : La DG participe à la table ronde « 1+6 » avec le Premier Ministre chinois, Li Keqiang, et les dirigeants du FMI, du Groupe de la Banque mondiale, de l'OIT, de l'OCDE et du Conseil de stabilité financière.

9 décembre : La DG reçoit le Global Leadership Award de la Fondation pour les Nations Unies en tant que « Champion for Global Change » (championne du changement mondial).

10 décembre : La DG prononce des remarques liminaires au Forum de haut niveau organisé pour célébrer les 20 ans de l'accession de la Chine à l'OMC.



15 décembre : La DG accueille avec satisfaction le lancement de déclarations ministérielles sur le commerce et la durabilité environnementale, les plastiques, et la réforme des subventions aux combustibles fossiles.

22 décembre : La DG et les dirigeants du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMS publient une déclaration conjointe intitulée « Parvenir à administrer les vaccins » au nom de l'Équipe spéciale multilatérale des dirigeants.



JANVIER

10 janvier : L'Université d'Amsterdam décerne un doctorat honorifique à la DG en reconnaissance de ses contributions à l'équité mondiale, au commerce équitable et au développement écologiquement durable.



28 janvier : La DG prononce un discours d'orientation à une conférence sur le commerce durable organisée par le Ministre français du commerce, Franck Riester, pour marquer la présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022.

FÉVRIER

1^{er} février : La DG accueille les DG de l'OMS et de l'OMPI pour définir les orientations futures de la coopération trilatérale à l'appui d'une réponse mondiale efficace à la COVID-19.



14 février : La DG rencontre les Ministres du commerce de l'UE à Marseille pour discuter de la réforme de l'OMC et des autres priorités de l'UE pour la CM12.

17 février : La DG assiste au Sommet Union africaine-Union européenne à Bruxelles et discute avec un certain nombre de dirigeants mondiaux des besoins en vaccins de l'Afrique.

18 février : La DG assiste à une conférence sur la sécurité à Munich pour discuter de la reprise économique après la pandémie et des Objectifs de développement durable de l'ONU avec d'autres dirigeants mondiaux.

MARS

8 mars : La DG annonce que le Secrétariat de l'OMC entreprend un audit de l'égalité des genres afin de promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion au sein de son personnel.

9 mars : La DG annonce que Mia Mottley, Première Ministre de la Barbade, sera la première intervenante invitée de la série de conférences présidentielles de l'OMC qui seront organisées au siège de l'Organisation.



Comprendre l'OMC

Qui nous sommes

Amélioration de la vie des populations

L'objectif fondamental de l'OMC est d'améliorer les conditions de vie des populations du monde entier. L'Accord de Marrakech qui a institué l'OMC reconnaît que le commerce devrait être orienté vers le relèvement des niveaux de vie, la réalisation du plein emploi et l'augmentation du revenu réel tout en permettant une utilisation optimale des ressources mondiales.

Négociation de règles commerciales

L'OMC est née de cinq décennies de négociations visant à réduire progressivement les obstacles au commerce. Lorsque les pays ont rencontré de tels obstacles et voulu les réduire, les négociations ont permis d'ouvrir les marchés. À l'inverse, dans certaines circonstances, les règles de l'OMC préconisent le maintien d'obstacles au commerce – par exemple pour protéger les consommateurs ou l'environnement.

Supervision des Accords de l'OMC

Au cœur du système se trouvent les Accords de l'OMC, qui ont été négociés et signés par la plupart des nations commerçantes du monde. Ces textes, qui sont pour l'essentiel des contrats, énoncent les règles régissant le commerce international et obligent les gouvernements à maintenir leurs politiques commerciales dans les limites convenues.

Leur but est d'aider les producteurs de marchandises et de services, les exportateurs et les importateurs à exercer leurs activités, dans le but de relever les niveaux de vie, tout en permettant aux gouvernements d'atteindre des objectifs sociaux et environnementaux.

Maintien de l'ouverture du commerce

Le but primordial du système est de faire en sorte que le commerce soit aussi libre que possible – à condition qu'il n'y ait pas d'effets secondaires indésirables – car cela stimule la croissance économique et l'emploi et favorise l'intégration des pays en développement dans le système commercial international. Les règles doivent être transparentes et prévisibles, de sorte que les individus, les entreprises et les gouvernements sachent quelles règles commerciales sont appliquées dans le monde et aient l'assurance que ces règles ne seront pas modifiées soudainement.

Règlement des différends

Bien souvent, les relations commerciales mettent en jeu des intérêts contradictoires. Les accords, y compris ceux qui sont négociés à grand peine dans le cadre de l'OMC, ont souvent besoin d'être interprétés. La façon la plus harmonieuse de régler ces divergences est de recourir à une procédure neutre reposant sur des bases juridiques convenues. C'est le but du processus de règlement des différends prévu dans les Accords de l'OMC.

Ce que nous défendons

Les Accords de l'OMC sont longs et complexes car ce sont des textes juridiques qui portent sur un large éventail d'activités. Mais ils s'articulent tous autour de certains principes fondamentaux simples qui constituent les fondements du système commercial multilatéral.

1

Non-discrimination

Un pays ne doit pas faire de discrimination entre ses partenaires commerciaux ; il ne doit pas non plus faire de discrimination entre ses propres produits, services et ressortissants et ceux des autres pays.

2

Ouverture du commerce

L'abaissement des obstacles au commerce est une manière évidente d'encourager les échanges ; ces obstacles comprennent les droits de douane (ou tarifs) et les mesures telles que les prohibitions à l'importation ou les contingents, qui limitent les quantités de façon sélective.

3

Prévisibilité et transparence

Les entreprises, les investisseurs et les gouvernements étrangers devraient avoir l'assurance que des obstacles au commerce ne seront pas érigés de façon arbitraire. La stabilité et la prévisibilité encouragent l'investissement et la création d'emplois et permettent aux consommateurs de profiter pleinement des avantages de la concurrence – comme un choix plus large et des prix plus bas.

4

Concurrence loyale

Les pratiques « déloyales », telles que les subventions à l'exportation et la vente de produits à des prix de dumping, c'est-à-dire à des prix inférieurs à la valeur normale pour gagner des parts de marché, sont découragées. Les questions sont complexes et les règles tentent d'établir ce qui est loyal et déloyal et d'indiquer comment les gouvernements peuvent réagir, notamment en imposant des droits d'importation additionnels calculés de manière à compenser le dommage causé par le commerce déloyal.

5

Soutien aux pays moins avancés

Plus des trois quarts des Membres de l'OMC sont des économies en développement ou sont en transition vers une économie de marché. Les Accords de l'OMC leur accordent des périodes de transition pour leur permettre de s'adapter aux dispositions de l'Organisation et, dans le cas de l'Accord sur la facilitation des échanges, prévoient un soutien pratique en vue de la mise en œuvre de l'Accord.

6

Protection de l'environnement

Les Accords de l'OMC permettent aux Membres de prendre des mesures non seulement pour protéger la santé des personnes et des animaux et préserver les végétaux, mais aussi pour protéger l'environnement. Toutefois, ces mesures doivent être appliquées de la même manière aux entreprises nationales et aux entreprises étrangères : les Membres ne doivent pas utiliser les mesures de protection de l'environnement comme un moyen de dresser des obstacles discriminatoires au commerce.

7

Commerce inclusif

L'OMC cherche à bâtir un système commercial plus inclusif qui permettra à un plus grand nombre de femmes et de petites entreprises de participer au commerce et de récolter les avantages économiques du commerce mondial.

8

Partenariats

L'OMC entretient un dialogue régulier avec la société civile, les syndicats, les universités et les milieux d'affaires pour renforcer la coopération et établir des partenariats. L'initiative « Dialogues sur le commerce » et le Forum public annuel de l'OMC offrent une plate-forme à la société civile et aux groupes d'entreprises pour discuter des dernières évolutions du commerce mondial et proposer des moyens d'améliorer le système commercial multilatéral.

9

Soutenir le commerce numérique

L'OMC reconnaît l'importance croissante du commerce électronique. Des examens périodiques du programme de travail de l'Organisation sur le commerce électronique sont effectués par le Conseil général sur la base des rapports de divers organes de l'OMC. En outre, un groupe de Membres partageant les mêmes idées mène des négociations sur le commerce électronique, en vue d'élaborer des règles mondiales en matière de commerce numérique et de relever les défis posés par la fracture numérique.

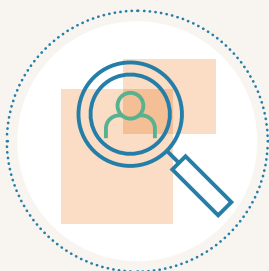
Ce que nous faisons

- › **L'OMC est dirigée par ses Membres. Toutes les grandes décisions sont prises par l'ensemble des Membres, soit au niveau des ministres (qui se réunissent normalement au moins tous les deux ans) soit au niveau des ambassadeurs ou des délégués (qui se rencontrent régulièrement à Genève).**
- › **Bien qu'elle soit conduite par ses Membres, l'OMC ne pourrait pas fonctionner sans son Secrétariat, qui coordonne ses activités.**
- › **Le Secrétariat emploie plus de 600 personnes ; ses experts – juristes, économistes, statisticiens et experts en communication – aident quotidiennement les Membres à faire en sorte, entre autres, que les négociations avancent de façon harmonieuse et que les règles du commerce international soient convenablement appliquées et respectées.**



Négociations commerciales

Les Accords de l'OMC portent sur les marchandises, les services et la propriété intellectuelle. Ils énoncent les principes de l'ouverture du commerce et les exceptions autorisées, et établissent les procédures à suivre pour régler les différends. Ils contiennent les engagements pris par les pays pour réduire les obstacles au commerce et pour ouvrir les marchés de services. Ces accords sont renégociés périodiquement, et de nouveaux accords peuvent être ajoutés, comme cela a été le cas lors des Conférences ministérielles de 2013 et de 2015.



Mise en œuvre et suivi

Les Accords de l'OMC obligent les gouvernements à assurer la transparence de leurs politiques commerciales en notifiant à l'Organisation les lois en vigueur et les mesures adoptées. Les divers conseils et comités de l'OMC veillent à ce que ces prescriptions soient respectées et à ce que les Accords de l'OMC soient convenablement mis en œuvre. Les politiques et pratiques commerciales de tous les Membres font l'objet d'un examen périodique.



Soutien au développement et renforcement des capacités

Les Accords de l'OMC renferment des dispositions spéciales applicables aux pays en développement qui prévoient notamment des périodes plus longues pour la mise en œuvre des engagements, des mesures visant à accroître les possibilités commerciales et la fourniture d'une assistance pour aider ces pays à renforcer leurs capacités commerciales, à gérer les différends et à appliquer les normes techniques. L'OMC organise de nombreuses missions de coopération technique pour les pays en développement et dispense de nombreux cours à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux. L'Initiative Aide pour le commerce vise à aider les pays en développement à se doter des compétences et des infrastructures nécessaires pour accroître leurs échanges commerciaux.



Règlement des différends

La procédure de règlement des différends commerciaux prévue dans le cadre du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends de l'OMC est indispensable pour faire respecter les règles et donc pour assurer le déroulement harmonieux des échanges commerciaux. Les pays soumettent leurs différends à l'OMC lorsqu'ils estiment qu'il est porté atteinte aux droits que leur confèrent les Accords de l'Organisation. Les décisions rendues par des experts indépendants nommés spécialement sont fondées sur l'interprétation des Accords de l'OMC et des engagements pris par les différents pays.



Communication

L'OMC entretient un dialogue régulier avec les milieux d'affaires, les organisations non gouvernementales, les syndicats, les parlementaires, la communauté universitaire, les autres organisations internationales, les médias et le grand public sur divers aspects de l'Organisation et des négociations de Doha en cours, afin d'intensifier la coopération et de mieux faire connaître ses activités.

Organisation mondiale du commerce

Bref historique

L'OMC a vu le jour le 1^{er} janvier 1995, succédant à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) qui régissait le commerce mondial depuis 1948. Au cours des 27 dernières années, l'OMC a largement contribué à la solidité et à la stabilité de l'économie mondiale, aidant à stimuler la croissance du commerce, à améliorer la vie des populations et à soutenir l'intégration des pays en développement dans le système commercial.



2001

Novembre

La **quatrième Conférence ministérielle** se tient à Doha (Qatar).
Le Programme de Doha pour le développement est lancé.
La **Chine** devient le 143^e Membre de l'OMC.



1999

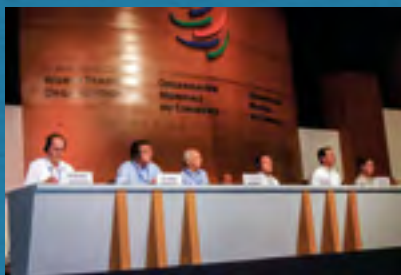
Novembre

La **troisième Conférence ministérielle** se tient à Seattle (États-Unis).

2003

Septembre

La **cinquième Conférence ministérielle** se tient à Cancún (Mexique).



2005

Décembre

La **sixième Conférence ministérielle** se tient à Hong Kong, Chine.
L'Initiative Aide pour le commerce est lancée.





1995

Janvier

L'OMC voit le jour le 1^{er} janvier.



1998

Mai

La **deuxième Conférence ministérielle** se tient à Genève.

Célébration des 50 ans du GATT.



1996

Décembre

La **première Conférence ministérielle** se tient à Singapour.

L'**Accord sur les technologies de l'information** est conclu.



2006

Septembre

Le premier **Forum public de l'OMC** est organisé à Genève.

2007

Novembre

Le **premier Examen global de l'Aide pour le commerce** a lieu à Genève.



2009

Septembre

Première Journée portes ouvertes de l'OMC à Genève.

Novembre

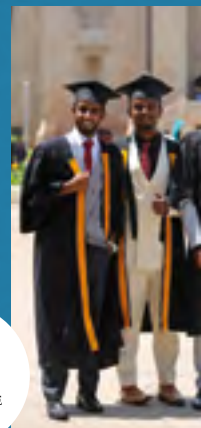
La septième Conférence ministérielle se tient à Genève.



2010

Janvier

Le **Programme de chaires de l'OMC** est lancé pour soutenir les universités des pays en développement.



2015

Décembre

La dixième Conférence ministérielle se tient à Nairobi (Kenya).

Le «**paquet de Nairobi**» est adopté, y compris la décision d'éliminer les subventions à l'exportation de produits agricoles et l'élargissement de l'**Accord sur les technologies de l'information**.



2016

Juillet

L'**Afghanistan** et le **Libéria** deviennent les 163^e et 164^e Membres de l'OMC.



2017

Janvier

Entrée en vigueur de l'Amendement de l'**Accord sur les ADPIC**, qui facilite l'accès aux médicaments.

Février

Entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges.

Décembre

La onzième Conférence ministérielle se tient à Buenos Aires (Argentine).





2011

Décembre

La **huitième Conférence ministérielle** se tient à Genève.



2013

Décembre

La **neuvième Conférence ministérielle** se tient à Bali (Indonésie).



2012

Novembre

Signature d'un accord historique mettant fin à 20 ans de **différend sur les bananes entre l'UE et l'Amérique latine**, le différend le plus long de l'histoire de l'OMC.



2020

Novembre

L'OMC célèbre son **25^e anniversaire**.



2021

Février

D^{re} Ngozi Okonjo-Iweala devient la première Africaine et la première femme à être nommée Directrice générale.

Décembre

Les négociations sur la réglementation intérieure dans le domaine des services se concluent avec succès. La douzième Conférence ministérielle est reportée en juin 2022.

